
La NCS prévoit aussi des mesures dans les domaines suivants : encouragement de la recherche, développement et adoption de technologies compatibles avec l'environnement, promotion de l'emploi d'instruments scientifiques et technologiques modernes propices à la conservation, instauration d'une conscience environnementale grâce à des programmes d'information et de sensibilisation, enfin mesures prévoyant le recyclage des déchets et des ressources naturelles, la conservation de l'énergie et l'utilisation raisonnable des ressources naturelles dans les procédés industriels.

Finalement, l'Énoncé de politique de 1992 pour la réduction de la pollution s'intéresse aux domaines suivants : prévention de la pollution à la source, encouragement, développement et application des meilleures solutions techniques possibles, principe du pollueur-payeur, enfin assainissement des zones et des rivières très polluées.

3. Les capacités du Canada en matière d'environnement

Le Canada compte dans ce secteur environ 4 500 entreprises qui emploient quelque 150 000 personnes et dont les ventes annuelles atteignent environ 11 milliards \$. L'industrie canadienne du secteur de l'environnement est surtout composée de petites et moyennes entreprises, dont environ 15 à 20 % ont les atouts requis pour exporter. Les firmes canadiennes d'experts-conseils, de gestion et de génie en environnement ainsi que les laboratoires privés et les établissements de recherche fournissent des services techniques, économiques, scientifiques ainsi que de génie et de gestion sur les marchés national et international.

Les entreprises canadiennes ont acquis une bonne réputation pour les systèmes d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées, pour la manutention des déchets liquides et solides et pour la fabrication d'articles tels que les incinérateurs, les déchiqueteuses, les compacteurs et les équipements de recyclage des ordures. Nos capacités vont de la construction de gros systèmes de prévention et de contrôle de la pollution jusqu'aux composantes telles que les pompes, les filtres, les valves et les produits chimiques.

Les entreprises canadiennes offrent des produits, des services et des technologies de classe mondiale dans les domaines suivants :

- prévention de la pollution industrielle;
- lutte contre la pollution / traitement des déchets / assainissement des sols;
- technologies de production non polluantes;
- technologies de traitement des effluents liquides et des boues d'égout;
- technologies antiémissions;
- traitement des déchets et assainissement des sols et des nappes souterraines.